

17

À LA UNE

PRINTEMPS-ÉTÉ 2021

N° 36



LE DOSSIER

LaVirgule : espace d'attractivité

FOCUS SUR

L'aide à la rénovation

• ASNIÈRES-SUR-VÈGRE • AUVERS-LE-HAMON • AVOISE • BOUESSAY • COURTILLERS • DUREIL •
• JUIGNÉ-SUR-SARTHE • LE BAILLEUL • LOUAILLES • NOTRE-DAME-DU-PÉ • PARCÉ-SUR-SARTHE •
• PINCÉ • PRÉCIGNÉ • SABLÉ-SUR-SARTHE • SOLESMES • SOUVIGNÉ-SUR-SARTHE • VION •

L'ÉDITO



La préparation du budget primitif 2021 vient de se terminer.

Adopté à l'unanimité, ce premier exercice de construction d'un budget pour la nouvelle équipe est le fruit d'une longue préparation des services et des choix des élus nourris de trois séminaires et d'un audit sur les finances de notre collectivité.

Mais déjà, la nouvelle équipe œuvre pour améliorer la méthode, la rendre plus efficace, permettre aux services mutualisés de travailler dans les meilleures conditions et atteindre les objectifs de réduction des charges.

Limiter les charges ne suffisant pas, il fallait parallèlement augmenter le taux des impôts locaux. L'effort que nous vous demandons a été évalué au plus juste, pour conserver notre capacité d'investissement et continuer de porter des projets innovants sur notre territoire.

La Virgule, correspond parfaitement à cet objectif. Lieu de rencontre des partenaires économiques, lieu de formation, de coworking, de création d'entreprises, cet espace contribuera au renforcement de l'attractivité de notre communauté de communes. Sa définition, son emplacement près de la gare et l'architecture du bâtiment, sont le fruit d'une étroite collaboration avec les représentants du Club des Entreprises, qui je n'en doute pas seront les meilleurs ambassadeurs de cet espace.

Dans ce numéro, vous pourrez découvrir, parmi les sujets, que nous savons également étendre notre collaboration aux communautés voisines, puisqu'avec Les communautés de communes de Loué, Brûlon, Noyen et du Val de Sarthe, nous nous sommes associés pour créer la première Plateforme territoriale de rénovation énergétique, SARHA, dispositif qui vous permettra de solliciter du conseil et des aides financières pour vos travaux.

La COVID-19 aura bousculé nos organisations professionnelles mais également notre regard sur nos vies. Alors restons vigilants et bientôt nous pourrons de nouveau vivre comme nous l'entendons, ensemble, soudés et plus forts.

Daniel Chevalier, Président de la Communauté de communes du Pays sabolien

SOMMAIRE

■ ÉVÉNEMENT	Première pierre du pôle culturel	p.3
■ TOURISME ET PATRIMOINE	Nouveau nom - Tourisme en vallée de la Sarthe	p.4
■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	Mecachrome - Hébergement des jeunes - webinaire	p.5
■ CULTURE ET SPORT	Manoir de la Cour, médiathèque et centre aquatique	p.6
■ FINANCES.....	Plan pluriannuel d'investissement	p.7
■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	La virgule, le tiers lieu économique du Pays sabolien	p.8-9
■ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	Aide à la rénovation - PLUIH - compétence mobilité	p.10
■ ENVIRONNEMENT	Redevance gestion des déchets	p.11
■ TRAVAUX ET VOIRIE	Le bureau d'études -Programme - Travaux du pont	p.12
■ POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE.....	Culture et lien social en temps de crise	p.13
■ AGENDA		p.14
■ INFORMATIONS LÉGALES & NUMÉROS UTILES		p.15



- Directeur de la publication : Daniel Chevalier- Responsable communication : Clément Le Coroller - Rédaction : Isaëlle Guillon- Conception et mise en page : service Communication - Photos : service Communication et 123RF- Impression : Devisu impression



Première pierre

Elévation du nouveau pôle culturel

Le 19 janvier 2021, Daniel Chevalier, Président de la communauté de communes, posait symboliquement la première pierre du bâtiment de la future Médiathèque Intercommunale au cœur du Pôle culturel Saint-Denis.

Le chantier a débuté en 2020 par des travaux de démolition, d'aménagement du parvis et de pose des fondations du grand ensemble destiné à accueillir les activités culturelles et de loisirs en centre-ville de Sablé.

Ralenti temporairement par des intempéries en février, le chantier s'est poursuivi au cours du premier trimestre. Après l'élévation des murs du bâtiment de la médiathèque, les travaux de charpente ont démarré fin mars. L'étanchéité et la pose des menuiseries sont programmés pour juin et juillet avant d'entamer les travaux de second œuvre, peinture, cloison, pose des réseaux d'eau, d'électricité, de chauffage et des réseaux informatiques.

Parallèlement, des travaux de grande maintenance se sont déroulés dans le bâtiment existant de la Maison des Arts et de Enseignements : étanchéité des locaux et remplacement des ardoises en amiante en février et mars. Ils se poursuivent par des aménagements intérieurs de mise en accessibilité, de transformation des bureaux et de traitement acoustique.

Fin mai, démarreront également les travaux d'une extension de 100 m² du Centre culturel, côté parc du château. Ce bâti sera destiné au stockage de matériels et à l'accueil d'un atelier à l'usage de l'association L'Entracte, gestionnaire du Centre culturel.

Les travaux s'achèveront en janvier 2022. L'installation du mobilier, les autorisations d'accueil du public et l'emménagement de la médiathèque sont planifiés avant l'ouverture au public prévue en avril 2022.

Mobilisant 17 entreprises, la collectivité se doit de protéger les travailleurs du risque sanitaire lié au covid-19. Dans ce cadre, le chantier fait l'objet d'un nettoyage quotidien de septembre à juin.

Communauté de communes du Pays sabolien

Nouveau nom, nouveau visuel

La Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe change de nom et de logo ! Présentée dans une vidéo lors des vœux du président, la nouvelle identité visuelle a pour but de renforcer l'identité de la communauté de communes en dissociant son image de celle de la ville de Sablé.

La notion de Pays sabolien reflète l'idée d'un territoire commun. Le nouveau logo, constitué d'un assemblage de quatre couleurs entrelacées, symbolise l'unité entre les communes, la modernité, la prospective, l'innovation.



Tourisme en Vallée de la Sarthe

Top départ de la saison estivale



Avec le retour des beaux jours, les professionnels du tourisme sont à pied d'œuvre pour lancer la saison estivale. « L'expérience de l'année dernière nous montre que nous pouvons maintenir un certain nombre d'activités malgré le covid, en adaptant les jauges et en faisant appliquer les gestes barrière », assure Pascaline Vannier, directrice de l'Office de tourisme de la Vallée de la Sarthe. Cette année plus

que jamais, les activités de pleine nature ont le vent en poupe.

La location de vélos

En partenariat avec Terre activ', base de loisirs de Juigné-sur-Sarthe, l'Office de tourisme propose des vélos à la location pour une journée ou une demi-journée depuis les antennes de Sablé-sur-Sarthe ou de Solesmes. Deux vélos à assistance électrique viennent rejoindre le parc. Un pack famille est mis en place et les tarifs revus à la baisse pour s'adapter à la clientèle locale et touristique. L'espace Henri Royer complète cette offre par la location de VTT et de vélos enfants à partir d'une heure.

Les balades à pied

La Communauté de communes du Pays sabolien entretient ses sentiers de randonnée. Ils sont matérialisés dans un topo-guide des randonnées de la Vallée de la Sarthe que l'on peut se procurer dans les antennes de l'office de tourisme à Sablé-sur-Sarthe, Solesmes ou Malicorne au prix de 6 €.

Les Mardis du patrimoine et Mercredis du terroir

L'Office de Tourisme de la Vallée de la Sarthe renouvelle sa programmation des Mardis du patrimoine et des Mercredis du terroir en privilégiant le plein air ou les jauges réduites. Les visites se feront sur inscription, et seront dédoublées si le nombre d'inscrits l'exige.

Le Manoir de la cour

Le Manoir de la cour ouvre ses portes à partir **le 22 mai**. Il développe une programmation familiale concentrée majoritairement sur la période estivale. Toutes les infos en page 6.

Réserver en ligne

Le site de l'office de tourisme www.vallee-de-la-sarthe.com offre depuis l'année dernière la possibilité de réserver en ligne vélos, bateaux, canoës, visites depuis son site internet. L'ensemble des acteurs du tourisme ont la possibilité de s'inscrire dans ce dispositif pour plus de facilité.

Le sablésien, changement de main

Le capitaine du Sablésien prend sa retraite. Pour maintenir le bateau dans le patrimoine du Pays sabolien, la Communauté de communes apporte un fonds de concours de 52 500 € à la ville de Sablé pour l'achat du bateau (205 000 €). Il sera confié à un nouveau gérant sur le territoire dans le cadre d'un bail commercial.

Sandra et Régis Leroy, anciens propriétaires du bateau, reprennent le multi-commerces d'Avoise.

Mecachrome

Fleuron français de la mécanique de haute précision

Derrière son grand bâtiment métallique donnant sur l'avenue Jean Monnet, l'entreprise Mecachrome fabrique des pièces exigeant la plus grande technicité. Des aubes pour les réacteurs des Boing 737 et des Airbus A320 et des pièces de moteur pour Porsche et Ferrari sortent de ses lignes de production. Fleuron français dans la mécanique de haute précision, le groupe, implanté également au Portugal, en Tunisie, au Maroc et au Canada, est spécialisé dans les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile.

30 ans d'expertise technique à Sablé

L'usine de Sablé a 30 ans. Elle compte 300 salariés sur 34 000 m² de surface couverte. Entièrement robotisé, ce bijou de technologie produit, hors crise, 200 000 aubes de réacteur par an, indique Étienne Braud, son directeur. « Imaginez, cela représente une pièce bonne toutes les deux minutes », précise-t-il. Pour cela, l'entreprise dispose de lignes de production robotisées, automatisées, flexibles qui produisent en grande série que l'on appelle Focus Factories. Les déplacements y sont optimisés. Toutes les étapes de fabrication y sont contrôlées. « Nous travaillons à la partie par million (PPM). C'est-à-dire que nous nous enga-

geons à ne pas faire plus d'une erreur sur un million » explique Étienne Braud. À l'issue de leur fabrication, les pièces sont nettoyées pour supprimer toute salissure. L'entreprise compte de nombreux spécialistes de la maintenance, de l'automatisme, de la robotique, de la chimie pour assurer la qualité de ses process.

Coup de frein conjoncturel

Mise en difficulté par le coup d'arrêt de Boeing, suivi de la crise du covid-19 impactant fortement les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile, Mecachrome a eu recours au chômage partiel et à la fermeture de son site de Vibraye. Le site de Sablé en intègre les activités d'affutage et de fabrication d'outils coupants nécessaires à la production ainsi que la fabrication destinée aux secteurs de la défense, du nucléaire et de la santé.

Lente reprise de l'activité

L'entreprise entre dans l'aire de la reprise. Elle travaille à un nouveau projet de culasse pour les moteurs de Porsche GT3 et GT4.

En liens étroits avec Safran, l'un de ses principaux clients, elle amorce une lente reprise de l'activité aéronautique.



Jeunes - Solution d'hébergement chez l'habitant

Dans le cadre d'une convention avec l'Association Le Flore Habitat Jeune, la Communauté de communes offre une solution d'hébergement chez l'habitant aux jeunes de 15 à 30 ans. Étudiants, stagiaires, intérimaires, salariés, les jeunes de passage sur le territoire ont ainsi accès au logement à coût maîtrisé. Ce dispositif fait l'objet d'un renouvellement pour une période de trois ans. Entre 2018 et 2020, 31 jeunes en ont bénéficié.



Webinaire

Avant l'ouverture de son propre espace de coworking en 2022, la communauté de communes du Pays sabolien offre aux habitants du territoire un accès gratuit à des animations professionnelles et des webinaires, dans un esprit de partage, de réflexion et de développement. Le premier séminaire en ligne sera sur le thème "**Comment réussir ses réunions et rendez-vous en visio**". À distance les uns des autres depuis plus de 12 mois, nous avons dû apprendre à gérer notre vie professionnelle en télétravail. Nous partagerons avec vous des méthodes éprouvées et des formules testées, faciles à mettre en œuvre, pour vous aider à réussir vos réunions dans les meilleures conditions. Inscrivez-vous gratuitement sur sablesursarthe.fr ou grâce au QR code en page 15.

Manoir de la Cour

Ouverture et animations

Autrefois demeure des chanoines du Chapitre de la cathédrale du Mans, perle du XIII^e siècle, le Manoir de la cour rouvre ses portes pour la sixième saison. Visites culturelles et ludiques pour toute la famille, expositions, spectacles, animations estivales, vous seront proposés dans le respect des mesures barrières.

À partir du 22 mai, l'exposition permanente du Manoir sera de nouveau ouverte au public. L'atelier des tonneaux, à l'entrée du musée, sera enrichi d'une douche sonore offrant des explications sur la période médiévale. Une belle occasion de redécouvrir le manoir !

Tout au long de la saison, retrouvez les Rendez-vous du Moyen Âge, le Mercredi des enfants (6-12 ans), des ateliers créatifs, des jeux de rôle et bien sûr des spectacles. Cette année, les animations seront principalement concentrées sur la période estivale et en extérieur.

Une exposition temporaire s'installe au Manoir pour l'été : « L'école au Moyen Âge » aborde l'univers des écoliers et étudiants, le matériel de classe, les disciplines, le rythme scolaire et enfin le milieu universitaire à la fin du Moyen Âge.

Programme complet sur lemanoirdelacour.fr

Médiathèque et Centre aquatique

L'activité se poursuit

Alors que de nombreux services étaient fermés pour cause de confinement, le Centre aquatique et la Médiathèque Intercommunale du Pays sabolien ont pu continuer à accueillir du public. Au fil des mois, ils se sont adaptés à l'évolution des restrictions sanitaires.

Jusqu'au 1^{er} avril, la Médiathèque Intercommunale a poursuivi ses animations



habituelles en jauge réduite et dans le strict respect des mesures barrières. Les animations ponctuelles telles que le prix BD Bulles ou Fictionnez-vous ont été proposées en ligne, sous forme de vidéo.

« Beaucoup ont retrouvé le goût de la lecture pendant le confinement » se réjouit Yvette Marçais, responsable de la Médiathèque Intercommunale, qui enregistre chaque jour de nouveaux abonnés.

Pour faciliter l'emprunt, la Médiathèque propose un dispositif « pochette surprise ». À la demande, les livres sont choisis par les bibliothécaires selon les goûts du lecteur et prêts à emporter !

Les abonnés à mobilité réduite ou à risque peuvent bénéficier d'un portage à domicile.

L'accès aux postes informatiques de l'espace numérique reste ouvert à demi-jauge.

Le Centre aquatique fait figure d'exception en Sarthe. Doté d'un bassin extérieur, il peut accueillir du public depuis le 18 janvier dernier à raison de 24 personnes par créneau horaire, sur réservation. Depuis le 3 mai, les élèves du secondaire et les associations sont admis à nouveau au Centre aquatique. En moyenne, 624 nageurs sont accueillis par semaine.

Les cours d'aquagym ou de natation restant à ce jour interdits au public, les abonnements seront remboursés au prorata du nombre d'heures restantes.

Les éducateurs sportifs du Centre aquatique complètent leur emploi du temps par des interventions en milieu scolaire, dans les Espaces leçons animations, au centre de vaccination ou sur les sentiers de randonnée.

Réservez un créneau d'une heure au centre aquatique au 02 43 92 92 22

Plan pluriannuel d'investissement

Les grands projets du mandat communautaire

Colonne vertébrale de l'action communautaire, le plan pluriannuel d'investissement trace les grandes orientations budgétaires de la communauté de communes pour les six prochaines années. Malgré une baisse des ressources, les élus communautaires ont fait le choix de poursuivre l'investissement pour répondre aux besoins de leurs concitoyens et renforcer l'attractivité du territoire.

Développement économique

Premier axe, le développement économique est réaffirmé dans le Plan d'aménagement et de développement durable et dans le Plan local d'urbanisme. Cette volonté se traduit sur le territoire par un projet structurant, la création d'un tiers lieu économique : La Virgule. À proximité immédiate de la gare, La Virgule rassemblera des partenaires du développement économique et leur offrira les conditions favorables à la naissance de nouveaux projets. Le développement économique sera aussi encouragé par l'aménagement de zones d'activité : Les Séguinières 2; la mise en place d'une signalétique ; le réaménagement des espaces publics de la zone du Pont et la réalisation d'études nécessaires à la création de la zone d'activité Les Mandrières.

Santé

Deuxième axe important, la santé fera l'objet d'une attention particulière. Une Maison de santé pluridisciplinaire, à l'étude, devrait faciliter l'accès des habitants du territoire aux soins de premier recours : médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, etc. Il s'agit d'un sujet prioritaire du mandat qui est synonyme de maintien et de renfort de la qualité de vie, d'attractivité du territoire. Une étude est en cours pour déterminer le lieu d'implantation et les conditions de faisabilité de cette maison de santé. Sans attendre la réalisation de l'équipement, la Communauté de communes porte une attention particulière au maillage de proximité de l'offre de soins.

Culture et loisirs

La communauté de communes poursuivra la réalisation du Pôle culturel Saint-Denis pour améliorer la qualité de vie des habitants et l'attractivité du territoire. Elle y favorisera une offre culturelle riche, source d'émulation et le bien-être des usagers dans un espace ouvert, conçu pour eux. La communauté de communes ayant dû abandonner le projet du Pôle culturel Montreux pour une question de dépassement de coût, elle favorise dans un premier temps la poursuite des activités danse, art dramatique et art visuel au sein de l'ancienne école Gambetta.

Pour les accueils de loisirs, la communauté de communes rénovera le site du Rosay afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Première tranche de la déviation

En fin de mandat, la communauté de communes soutiendra la création d'une déviation autour de l'agglomération sabo-

lienne afin de réduire le trafic routier en ville. La première tranche reliera la route du Mans à la route de La Flèche.

Urbanisme

Le Conseil communautaire a prévu, pour les cinq prochaines années, une contribution aux travaux de rénovation énergétique auprès des particuliers de manière à résorber la vacance des logements. Elle intervient dans le cadre de l'OPAH-RU.

Autres projets :

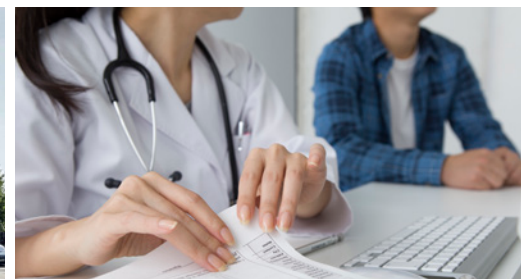
- La participation à l'acquisition du Sablésien pour 50 000 €.
- La boucle vélo pour 100 000 €
- Une étude pour définir l'opération programmée d'amélioration de l'habitat à l'échelle de l'ensemble du territoire pour 40 000 €.
- Une étude de définition des actions de mobilité pour 40 000 €.
- Le renouvellement du matériel des services et des bâtiments communautaires pour 4 906 000 €.



Lieu de synergies économiques
La Virgule : 2 630 000 € dont
1 000 000 € de subventions



Pôle culturel Saint-Denis : 10 340 000 € - Coût net
pour la communauté de communes : 2 600 000 €



Maison de santé pluridisciplinaire :
réalisation à l'horizon 2024/2025
Travail sur le maillage santé sur l'ensemble du territoire



Aide à la rénovation énergétique et
vitalisation du centre-ville : 700 000 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Virgule, Le tiers lieu économique du Pays sabolien

Pour exposer, créer, connecter, développer l'économie du Pays sabolien

Second Pôle économique de la Sarthe veillant à maintenir son attractivité et préparer l'avenir, la Communauté de communes du Pays sabolien crée La Virgule. Espace de valorisation, d'animation et de création de projets, La Virgule sera le tiers lieu de l'économie locale. Dans un contexte concurrentiel, ce lieu sera le point d'entrée des entrepreneurs et des travailleurs à la recherche d'une pépinière d'entreprise, d'un espace de co-working, de salles de réunion, ou de conseils auprès des acteurs de la création.

Reflet du territoire et accessible depuis Paris comme des Pays de la Loire, La virgule sera idéalement située à proximité de la gare de Sablé, dans un bâtiment neuf. Ce projet, conçu par la Communauté de communes main dans la main avec les acteurs du développement économique du Pays sabolien et soutenu par ses partenaires institutionnels entrera en phase de travaux en fin d'année pour une ouverture à l'horizon 2022-2023.

Daniel Chevalier, président de la Communauté de communes du Pays sabolien :

"Par la construction de La Virgule, la Communauté de communes du Pays sabolien renforce l'attractivité de notre territoire. Dotée d'une Mission économique, à l'origine de la création du Club de développement constitué d'une centaine d'entreprises et partenaires de l'emploi, et aujourd'hui reliée à Paris, Nantes, Rennes par la ligne à grande vitesse, la communauté de communes offre aux professionnels un nouvel outil de travail contemporain, ambitieux, ouvert à tous, qui verra naître les projets du territoire de demain."

Une pépinière pour les porteurs de projets

Dotée de 8 bureaux, la pépinière a pour vocation d'offrir des conditions favorables au développement de projet. Il s'agit d'un tremplin pour les entreprises. Outre la location de locaux à tarifs progressifs jusqu'à 36 mois, les créateurs bénéficieront d'un accompagnement sur mesure, du réseau et des services de la pépinière pour viabiliser le modèle économique de leur entreprise.

La Virgule bénéficiera de partenariats forts avec les organismes consulaires et partenaires de la création d'entreprise qui y tiendront des permanences : Initiative Sarthe, La Boutique de gestion, la Région Pays de la Loire, les Chambres du commerce et de l'industrie, des métiers et de l'artisanat, la Chambre de l'agriculture, France Active, etc.

Un espace de co-working

Lieu de synergie et de rencontres, La Virgule sera conçue pour accueillir les travailleurs indépendants, les autoentrepreneurs du secteur tertiaire, les consultants, les cadres de passage dans



la région sabolienne, des étudiants... Un espace de co-working de 70 m² alliera confort de travail contemporain et connexions interprofessionnelles. Il sera équipé de bureaux à la location, d'imprimantes et d'un espace de convivialité. Des animations professionnelles pourront y être proposées : ateliers, formations, rencontre des acteurs de la création.

Un lieu où se réunir

Deux salles de réunions seront proposées à la location des entrepreneurs ne résidant pas sur le territoire, des travailleurs en transit, des entreprises saboliennes recevant des partenaires et mises à la disposition des travailleurs du site. Elles seront également le lieu de rencontre entre les institutionnels et les entreprises et pourront accueillir des ateliers du Club de développement. D'une capacité de 10 à 30 personnes, modulable pour la plus grande, les salles de réunions seront équipées de vidéoprojecteurs.

Un point de conseil et de mise en réseau

La Mission économique de la communauté de communes, petite équipe de deux à trois personnes, s'installera dans les locaux de

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Animation

Dès aujourd'hui, accédez gratuitement à des animations professionnelles. Rendez-vous lundi 7 juin de 12h30 à 13h30 pour un webinaire sur le thème "Comment réussir tes réunions et rendez-vous par vidéo". Lien cliquable dans "sortir" sur sablesursarthe.fr

La Virgule. Elle assure l'accompagnement des porteurs de projets dans la création ou le développement d'activités, participe à la dynamique économique du territoire et pilote des projets structurants. Elle sera le moteur naturel du lieu par ses missions de conseil et de mise en réseaux des partenaires économiques. Les entrepreneurs à la recherche de financements, de foncier, de personnel seront renseignés ou dirigés vers d'autres acteurs de la création d'entreprise, également présents sur le lieu.

Une vitrine de l'attractivité sabolienne

Portée par la Mission économique en liens étroits avec le Club de développement du Pays sabolien, la Virgule sera équipée d'un espace ouvert de type showroom, reflet de l'attractivité du territoire. Une exposition permanente et des animations thématiques permettront au public de découvrir les atouts du Pays Sabolien. Cet espace permettra aussi l'accueil des scolaires et des demandeurs d'emplois.

Avancement du projet

Le projet, lancé en 2017, a fait l'objet de nombreuses visites et rencontres auprès de lieux d'attractivité économique sur d'autres

territoires. Les élus communautaires et l'équipe de la Mission économique se sont appuyés sur les retours d'expérience des Herbiers, de Vitré, de La Flèche, du Mans ou d'Evron et leurs échanges avec les acteurs du développement économique local pour définir les contours et les missions de ce nouvel espace. Une autorisation de programme a été entérinée au conseil communautaire du 2 avril 2019. Les études de maîtrise d'oeuvre ont été menées en 2020.

Début 2021, l'avant-projet du lieu d'attractivité économique est validé et son nom défini : ce sera La Virgule. Ce nom fait écho au nom de la ligne LGV qui relie Sablé à Paris, Laval et Rennes, au cœur du réseau ferroviaire des Pays de la Loire. Le permis de construire du bâtiment a été déposé fin mars. Prochaine étape, l'appel aux entreprises pour la construction du bâtiment sera déposé cet été. Les marchés seront attribués avant la fin de l'année pour une durée d'un an de travaux.

Le coût total du projet est évalué à 2.6 millions d'euros TTC.

La Région Pays de la Loire, le Département de la Sarthe, la Ville de Sablé-sur-Sarthe et l'État accompagnent la Communauté de communes dans le financement du projet.



Conseil et aide à la rénovation

En centre-ville de Sablé, restauration, adaptation

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine est un dispositif porté par l'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et les collectivités territoriales pour réhabiliter les centres urbains anciens. La ville de Sablé et la communauté de communes du Pays sabolien ont fait le choix d'adhérer à ce dispositif sur une durée de 5 ans afin d'améliorer l'attractivité du cœur de ville de Sablé-sur-Sarthe et répondre aux besoins des populations.

Qui peut en bénéficier ?

Dans le périmètre défini du centre-ville de Sablé-sur-Sarthe, les propriétaires qui entreprendront des travaux dans les domaines de la rénovation énergétique, de l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap, de la transformation de locaux en habitations et du traitement de l'habitat indigne pourront bénéficier de subventions.

La communauté de communes contribue à ces subventions à hauteur de 100 000 € pour la rénovation énergétique et 100 000 € pour la restauration des logements vacants sur les cinq prochaines années.

Dans ce cadre, L'Anah, le Département de la Sarthe et la Communauté de communes du Pays sabolien recrutent un organisme accompagnateur : Soliha. La Communauté de communes consacrera 370 000 € à cet accompagnement pour assurer le succès de l'opération.

Contact : Tél. : 02 43 42 12 72

opahrusable@soliha.fr

Permanence le mercredi de 9h30 à 12h30, salle d'Erve à la mairie de Sablé-sur-Sarthe (prise de RDV conseillée)

Dans la communauté de communes, rénovation énergétique

Lancée le 26 avril, la Communauté de communes du Pays sabolien est le premier territoire en Sarthe à bénéficier de la plateforme territoriale de rénovation énergétique SARHA (Service d'accompagnement à la rénovation de l'habitat). Il s'agit d'un service public gratuit de conseil et d'accompagnement pour la rénovation énergétique des logements ou locaux d'activité. Il est porté par le Pays Vallée de la Sarthe qui l'étendra sur l'ensemble de son territoire avec le soutien de la Région et de l'Ademe. Jusqu'au 31 décembre 2023, ce dispositif vise la diminution de la consommation énergétique des logements.

Pour bénéficier de ce dispositif, la communauté de communes du Pays sabolien cotise à hauteur de 12 000 € pour les 3 prochaines années.

Qui peut en bénéficier ?

Habitant de la communauté de communes ou entreprise du secteur tertiaire de moins de 10 salariés ayant un projet de rénovation énergétique, vous pouvez solliciter le SARHA pour :

- Un conseil sur la rénovation énergétique
- Une visite diagnostic énergie
- Un scénario de travaux (estimation du coût)
- Une estimation et une demande des subventions pour le compte du particulier
- Un accompagnement pendant les travaux (vérification devis etc.)

Contact : 02.43.94.90.09

PLUIH

Suite à l'enquête publique menée en novembre, les personnes publiques associées ont été consultées, leurs avis analysés, et des modifications apportées. Le Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUIH), qui règlementera l'aménagement du territoire intercommunal pour les 10 prochaines années, a été approuvé au conseil communautaire du 9 avril 2021.




Acquisition de la compétence mobilité


La Loi d'orientation des mobilités offre la possibilité aux communautés de communes de prendre la compétence mobilité actuellement administrée par les Régions. Présentant un intérêt stratégique pour les besoins du territoire, la Communauté de communes a fait le choix d'acquiescer cette compétence à compter du 1^{er} juillet 2021. Il lui reste à en définir précisément les contours.

Gestion des déchets - évolution des coûts et des tonnages

Dépenses



+ 10% de déchets de 2012 à 2020 dont + 1 890 tonnes en déchèterie



+ 67% de TGAP* entre 2020 et 2021 et augmentation chaque année
+ 60 700 € en 2021 / + 238 000 € en 2025 (à tonnages constants)
 *taxe générale sur les activités polluantes



Le coût des prestations augmente
 Exemple : +55 € la tonne pour le transfert et tri des emballages de 2012 à 2020



Le cours des matériaux valorisés baisse : - 45 000 € par rapport aux tarifs de 2019

Recettes

par semestre. Au regard du contexte et de l'évolution des tarifs, une seconde augmentation pourrait être nécessaire.

Que peut-on faire pour limiter ou stopper la hausse des tarifs ?

La Communauté de communes du Pays sabolien travaille à la recherche d'alternatives à l'enfouissement, à la maîtrise de son budget et à la prévention pour diminuer les déchets.

Des efforts collectifs sont aussi nécessaires dans les domaines du compostage, du tri, de la gestion de notre frigo et dans nos habitudes de consommation. Le service environnement nous dispense des conseils dans ce magazine et dans ses lettres d'info. Ensemble, nous parviendrons à faire pencher la balance du bon côté.

Pierre Paterne
 Vice-président en charge de l'environnement
 Maire de Bouessay

Redevance gestion des déchets

Une hausse inévitable mais maîtrisée



4 questions à Pierre Paterne, Vice-président en charge de l'environnement, Maire de Bouessay

Depuis la mise en place de la redevance Gestion des déchets en 2013, plusieurs baisses de prix ont été appliquées. Cette année, les tarifs seront en hausse, pourquoi ?

Si les tonnages d'ordures ménagères ont nettement baissé depuis la mise en place de la redevance Gestion des déchets (-24%), les apports en déchèterie, eux, ont fortement augmenté (+33% entre 2012 et 2020).

Parallèlement, le coût des prestations de collecte et de traitement des déchets augmente. Prenons celui du transfert et du tri des emballages, à + 55 € la tonne entre 2012 et 2020, il représente un surcoût d'environ 100 000 €. Il en est de même pour les déchets spéciaux ou les ordures ménagères.

Enfin, l'État a pour but de réduire de 50% l'enfouissement des déchets. Pour inciter les collectivités à atteindre cet objectif, il augmente fortement la taxe générale des activités polluantes (TGAP). Dès cette année, le surcoût à tonnage constant représentera 60 700 €. Il sera de 238 000 € en 2025.

Mais une partie des déchets est valorisée. Les recettes ne compensent-elles pas ces hausses ?

La conjoncture mondiale et européenne impacte le cours des matériaux engendrant une perte de recettes à la revente du verre, du papier, de la ferraille... Par exemple, le tarif de reprise du verre à baissé de 46 %.

Concrètement, quelles sont les conséquences sur la facture ?

L'ensemble de ces facteurs nous contraignent, à contrecœur, à appliquer une augmentation sur la prochaine facture. Pour un foyer de 2 à 3 personnes, cette augmentation, modérée par une baisse du taux de TVA, représentera 3,15 €

Comment ralentir les hausses de coûts ?

- ✓ **Composter les déchets organiques**
 En 2019 il restait une part importante de déchets organiques (43%) dans les ordures ménagères. Il s'agit de déchets alimentaires, papiers souillés, etc.
- ✓ **Trier tous les emballages**
 Des papiers, emballages, du verre se retrouvent encore dans les ordures ménagères (25%)
- ✓ **Limiter le gaspillage alimentaire**
 Au niveau national, il est de l'ordre de 7 kg/hab/an
- ✓ **Trier ses déchets en déchèterie**
 Cela permet de les valoriser et d'éviter l'enfouissement
- ✓ **Favoriser les achats durables ou d'occasion et privilégier la réparation.**

Le bureau d'étude

Quel est son rôle ?

Expert dans son domaine, il est chargé des opérations d'aménagement de voirie et de réseaux : le bureau d'études intervient en tant que service mutualisé. Il travaille ainsi pour la communauté de communes, mais également pour les communes du territoire. Ses missions vont du conseil technique, financier, juridique, administratif (assistance à maîtrise d'ouvrage) à la mise en œuvre de solutions et moyens techniques (maîtrise d'œuvre).

Pour la communauté de communes, le bureau d'étude est maître d'ouvrage. Il mène, dans leur globalité, des projets d'aménagement et de viabilisation de zones d'activités économiques.

Pour les communes du territoire, il réalise des opérations d'aménagements de sécurité (ralentisseurs, chicanes...), la réfection ou l'aménagement de places ou parkings, ou encore la rénovation partielle ou complète de rues. Il peut dans ce cas œuvrer en tant que maître d'œuvre du projet.



Par exemple récemment, le bureau d'étude est intervenu dans les communes d'Auvers-le-Hamon (réseau d'eau pluviale au Chemin du Tour), Sablé-sur-Sarthe (quartier Saint Nicolas, lotissement Rive Sud, plan d'aménagements cyclables) Solesmes (aménagement du quai de bus rue du Rôle), Vion (aménagement de voirie et restructuration du réseau d'eaux pluviales Impasse des Primevères) et Avoise (aménagement de voirie ruelle de l'Église).

L'entretien de la voirie et la gestion du domaine public sont pour leur part assurés par le service Voies et espaces communautaires de la communauté de communes.

Programme de Voirie 2021

Voté le 23 mars par la commission infrastructures, le programme de voirie pour l'année 2021 s'élève à 842 000 €.

Ce budget comprend les fournitures du service Voies et Espaces communautaires qui intervient principalement pour la réfection des fossés (17,5 km) et des chaussées rurales (141 000 m² cette année) ainsi que sur les urgences non programmées. Exemples : La Monnerie à Asnières, La Bélière à Auvers-le-Hamon, route de la Durandière à Avoise, route de Souvigné à Bouessay, La Barronnière au Bailleul, La Grande Bouverie à Parcé-sur-Sarthe...

Le reste des dépenses est alloué à l'intervention d'entreprises spécialisées pour la réfection de chaussées urbaines (379 900 €) de trottoirs (144 000 €) et de fossés (37 500 €). Ex : route du Bailleul à Louailles, rue Haute à Juigné-sur-Sarthe, rue de la Résistance à Sablé-sur-Sarthe, rue Angevine à Solesmes ou rue des Primevères à Vion...

Plus d'informations en temps réel auprès de vos communes.



842 000

Le Département restaure à Sablé...

Travaux du pont avenue Joël Le Theule

Le Département de la Sarthe a engagé des travaux de grosses réparations du pont, avenue Joël Le Theule (RD 306).

Depuis le 12 avril 2021, et pour une durée de 3 mois, la circulation est maintenue avec une gestion du trafic sur une seule voie dans chaque direction.

Un itinéraire conseillé est mis en place, mais seuls les convois exceptionnels sont soumis

à une interdiction de circulation pendant cette période.

Les cheminements des piétons et cyclistes sont déviés sur le trottoir. Sous le pont rive gauche, le chemin de halage est fermé et rétabli par un passage de 2 mètres, balisé sur le parking du stade Sosthène Bruneau. Rive droite, les usagers du chemin de halage empruntent le trottoir de la rue Michel Vielle.



Culture et lien social en temps de crise

Radio Houlala et projets à venir



Chaque année, la Politique de la ville participe à réduire les écarts de développement et favorise l'épanouissement des habitants. Porté par la communauté de communes en liens étroits avec ses partenaires institutionnels, associatifs et de l'emploi, l'appel à projets de la politique de la ville permettra la réalisation d'une vingtaine de projets pour un montant prévisionnel des dépenses valorisées* de 652 000 €.

En 2020, la crise sanitaire était une forte contrainte pour la politique de la ville. Les porteurs de projets ont dû se réinventer, s'adapter. C'est le cas pour la Houlala Compagnie qui a fait naître Radio Houlala au coeur de La Rocade.

Radio Houlala

Alors que le confinement menace de nous clouer à domicile, Radio Houlala émet depuis le quartier de la Rocade à Sablé. Son objectif : pérenniser le sentiment de solidarité des habitants des quartiers prioritaires en créant une action culturelle fédératrice adaptée à la crise. Du 12 au 18 décembre 2020 et du 15 au 21 février 2021 Radio Houlala proposait une programmation autour du spectacle, de la littérature, des cultures du monde, de la philosophie, des sciences... 261 personnes du monde associatif, des écoles et du quartier ont été associées au projet pour 63 heures d'émissions. S'il est impos-

sible de connaître l'audience de la bande FM, radio Houlala a attiré 2 100 auditeurs sur internet. Parfaite alternative au spectacle vivant pendant la crise, cette action a fait des émules. La Houlala Compagnie la mettait également en place à l'école La Voutonne de Précigné en avril.

The show must go on

Pour 2021, La Houlala Compagnie entend mettre en place l'action originale prévue pour 2020. Il s'agit d'une comédie-ballet s'inspirant de l'œuvre de Molière Le Bourgeois gentilhomme. « Après Tous de loin tous du coin, le cabaret Montreux, nous voulons proposer une œuvre encore plus ambitieuse basée sur la cohésion sociale. Le spectacle mêlera chant, théâtre, lumière, nous voulons retrouver le faste de l'époque de Molière, au goût d'aujourd'hui » explique Nicolas David, metteur en scène de la Houlala Compagnie. Et pour cela, quoi de mieux que le parc du château pour écrin du spectacle prévu en 2022. Mais avant, la Houlala Compagnie plante son chapiteau dans le quartier de Montreux. Si vous voulez tout savoir sur l'œuvre de Molière, et vivre une aventure théâtrale, venez cet automne participer aux conférences gesticulées, aux ateliers théâtre, danse, escrime... Tout un programme pour les 7 à 77 ans !

Plus d'informations sur lahoulala.fr

*Interventions payantes et bénévoles comptabilisées

Projets 2021

Intégration culturelle et sociale

- Cours de français et autres ateliers (avec Alpha Sablé)
- Ludothèque (avec Alpha Sablé)
- Fête de Noël (avec le CCAS de Sablé)
- Réalisation d'une mosaïque collective à exposer dans la ville (avec cultures du Cœur)
- La culture pour s'épanouir au quotidien (avec cultures du Cœur)
- Vivre son quotidien autrement (avec Le trait d'union)

Emploi

- Plateforme mobilité de la Sarthe (Carburpera)
- Activité d'insertion (avec la Croix Rouge)
- Sensibilisation aux métiers du transport (avec Forget Formation)

Eduction

- Voyage musical au Collège Simone Veille (avec la Communauté de Communes du Pays Sabolien)

Accès aux droits

- Permanence d'information sur les droits (avec le CIDFF 72) dans les quartiers

Culture

- Soyons tous artistes (avec Alpha Sablé)
- Résidence de création dans l'espace public (avec l'Entracte)
- Le Baroque à Montreux (avec l'Éventail)
- Le Bourgeois Gentilhomme (avec La Houlala Compagnie)

Sport

- Atelier du Sport Citoyen en Sarthe (avec l'UFOLEP 72)

+ financement d'un adulte relais à Alpha Sablé et mise à disposition de locaux aux conseils citoyens

AGENDA

Dimanche 30 mai, de 14h à 18h

Rendez-vous du Moyen Âge « L'âge d'or du Moyen Âge : le XIIIe siècle » avec les Compagnons de Braëlle et Hoël le Janglèur, Manoir de la Cour

Lundi 7 juin, de 12h30 à 13h30

Webinaire « Comment réussir ses réunions et rendez-vous en visio » par la Mission économique et la Chambre de commerces et de l'Industrie du Mans Gratuit sur inscription.

Samedi 12 juin, de 9h30 à 14h30

Atelier fresque médiévale animé par la Mesnie de la Licorne (sur réservation) Manoir de la Cour

Samedi 19 juin (14h - 18h30) et dimanche 20 juin (10h30 - 18h30)

Les Rendez-Vous du Moyen Âge – Journées Européennes de l'Archéologie : Les fresques médiévales, Manoir de la Cour.

Samedi 26 juin, 20h30

Théâtre « La Folle nuit au Café Anglais ! » avec La Cie Les Vilains (réservation conseillée), Manoir de la Cour

Du 1^{er} juillet au 19 septembre

Exposition « L'école au Moyen Âge », Manoir de la Cour
3 juillet, de 15h à 18h

Samedi 3 juillet, de 15h à 18h

Biblioccaz' - Ventre de livres déclassés, Espace Henri Royer

Samedi 10 juillet, 22h30

Spectacle de feu « Avalone » avec la Cie Le Cercle de Feu, Manoir de la Cour

Jeudi 15 juillet, 22h

Nuit des étoiles - Conférence « L'astronomie médiévale » et observation commentée de la lune et des étoiles, Manoir de la Cour

Samedi 17 juillet, 14h, 16h, 18h

Escape Game au Manoir avec Sharewood Anim, sur réservation, Manoir de la Cour

Dimanche 18 juillet, 15h

Visite thématique l'école au Moyen Âge, Manoir de la Cour

Tous les jeudis après-midi, du 15 juillet au 12 août

La Médiathèque Intercommunale prend ses quartiers d'été à l'Espace Henri Royer

Samedi 24 et dimanche 25 juillet, 11h-19h

Les Rendez-Vous du Moyen Âge – Campement au Manoir « La Guerre médiévale » avec L'Alliance des Lions d'Anjou, Trebuca et De la forge à la lice, Manoir de la Cour

Dimanche 1^{er} août, 20h30

Théâtre « Cendrillon » par La Cie Le Temps est incertain mais on joue quand même (réservation conseillée), Manoir de la Cour

Vendredi 6 août, 17h et 20h

Murder Party avec Sharewood anim. A partir de 7 ans, sur réservation, Manoir de la Cour

Samedi 7 août

Spectacle de feu « Avalone » avec la Cie Le Cercle de Feu, Manoir de la Cour

Dimanche 8 août, 15h

Visite thématique « L'école au Moyen Âge », Manoir de la Cour

Dimanche 15 août, de 11h à 19h

Rendez-vous du Moyen Âge, Manoir de la Cour

Jeudi 26 et samedi 28 août, de 11h à 19h

Festival Asnières sur Verre : Exposition « Perles de troc » par le Musée itinérant de la perle ancienne en France. Entrée libre.



Webinaire "comment réussir ses réunions en visio ?"



Atelier fresques médiévales



Avalone, spectacle de feu



Cendrillon, théâtre

Élections régionales et départementales

Double scrutin les 20 et 27 juin

Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Initialement prévues en mars, elles avaient été reportées en juin par la loi du 22 février 2021. Pour les opérations de vote, un protocole sanitaire va être adopté pour garantir la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote. Conformément à ce que prévoit la loi du 22 février 2021, les procurations seront facilitées. Plus d'informations sur votre lieu de vote et le protocole sanitaire mis en place auprès de vos communes.



CONTACTS UTILES

COLLECTE DES DÉCHETS & DÉCHÈTERIE - ZA de la Denisière - Sablé-sur-Sarthe - **0 800 00 86 28** / sablesursarthe.fr

Ouverture > Lundi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 18h / Samedi : 10h à 18h / Fermée dimanche et jours fériés

VOIRIE ET MOBILIER URBAIN - Hôtel de ville - place R. Élizé - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 40** / services.techniques@sablesursarthe.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - **02 43 62 50 40** / service.environnement@sablesursarthe.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL - 32 rue Gambetta - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 33** / sablesursarthe.fr

MEDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE - **02 43 62 50 90** / mediatheque.sablesursarthe.fr

GUICHET UNIQUE - 25 bis, rue Pasteur - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 60** / sablesursarthe.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SABLÉ - 18, rue Léon Legludic - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 95 00 60** / vallee-de-la-sarthe.com

RAMPI - 9, avenue de Bückeurg - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 44** / sablesursarthe.fr

MULTI-ACCUEIL BOUSKIDOU - 9, avenue de Bückeurg - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 44** / sablesursarthe.fr

MULTI-ACCUEIL SAINT-EXUPÉRY - 10, avenue des Bazinières - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 47 03** / sablesursarthe.fr

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Hôtel de ville - place R. Élizé - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 12** / sablesursarthe.fr

CISPD - Rue du château - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 64** / sablesursarthe.fr





**pays
sabolien**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES